

# **DEMANDE D'ENLÈVEMENT DIRECT**

# Films de serres usagés

Conditions d'enlèvement détaillées pages 2 à 5 à retourner par email à logistique@adivalor.fr ou par fax au 04 72 68 93 81

EMETTEUR DE LA DEI	MANDE		
Dénomination :			
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
SIRET/SIREN :	TVA intracor	nmunautaire :	
Tél·	Fax ·	Mail·	
votre reference :			
DESTINATAIRE DE LA	DEMANDE		
Tél: 04.72.68.93.80 - Fa	Albert Thomas - 69371 LYON CI		FR 94 438 368 409
LIEU D'ENLÈVEMENT			
Adresse:			
Contact :			tel :
DEMANDE D'ENLÈVEN	MENT DIRECT DES FILMS DE S	ERRES USAGÉS	ape
Quantité à enlever			tonnes
Prix unitaire par tonne	pour pesée réalisé supérieure	à 2 tonnes	0 €
Frais complémentaires	s pour pesée réalisé entre 1 et :	2 tonnes	120 € HT forfaitaire
Frais complémentaires	s pour pesée réalisé inférieure	à 1 tonne	350 € HT forfaitaire
Frais supplémentaires	de tri en cas de non conformite	é	35 € HT par tonne enlevée
Frais supplémentaires en cas de non conform	de mise en centre de stockage ité	!	200 € HT par tonne enlevée
BON POUR ACCORD, le	/		
contrats disponibles sur pour votre espace perso		://extranet.adival rès de logistique@	ions Particulières FAU d'A.D.I.VALOR - or.fr/, login et mot de passe disponibles dadivalor.fr

Signature et cachet commercial du client :



# Films de Serres usagés





### Préparez les films

> Films pliés, tassés, ou roulés et ballots de 80 cm de diamètre maxi

# **REFUSÉS:**



- → Films de fabricants non contributeurs
- → Mélanges avec d'autres catégories de films
- → Présence d'autres déchets
- → Présence de terre
- Films sur mandrins



Conditions réservées aux films commercialisés par les sociétés contributrices "ape" :

(liste consultable à l'adresse https://www.adivalor.fr/filiere/Films\_plastiques.html)



# CONDITIONS D'ENLÈVEMENT Films de serres usagés



## Reprise à coût zéro

→ Reprise à coût 0€/t au delà de 2 tonnes



#### **Valorisation**

Versements par ADIVALOR de soutiens en fonction des conditions du marché du recyclage

Films pliés, roulés, tassés, partie enterrée découpée

#### -> Comment calculer la quantité

Seuil d'enlèvement	Equivalence	
2 tonnos	6000 m² de serres	
2 tonnes	12 m³ pliés ficelés	

#### Moins de 2 tonnes à enlever ?

Organisez un regroupement avec un autre maraîcher ou rapprochezvous de votre distributeur.

Les conditions d'enlèvement sous les seuils avec une participation financière sont précisées sur la Demande d'Enlèvement.



## Facturation complémentaire en cas de :

#### → Non-conformité :

Tarif applicable en cas de présence de corps étrangers, débris végétaux, en quantité trop importante :

- Frais de tri : 35 €HT/tonne
- Si impropre au recyclage, frais de mise en centre de stockage : 200 €/tonne HT
- → Enlèvement de quantité réalisée entre 1 et 2 tonnes : 120 €HT forfaitaire par enlèvement.
- → Enlèvement de quantité réalisée inférieure à 1 tonne : 350 €HT forfaitaire par enlèvement.



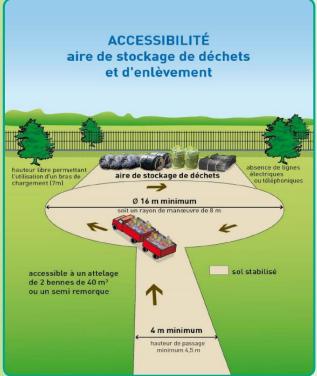
# STOCKAGE ET ENLÈVEMENT



### Bien choisir le lieu de stockage

L'aire de stockage doit être aisément accessible à un attelage de deux bennes de 40m³ ou un semi-remorque.







## Conditions d'enlèvement

- Lors de la prise de rendez-vous, informer le transporteur de la configuration des lieux
- Une personne doit être présente lors du chargement

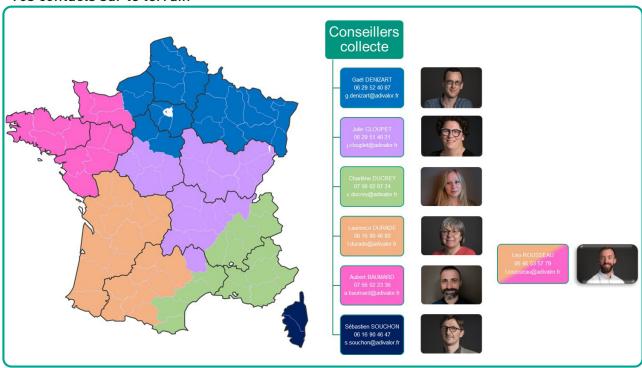


# **Vos contacts A.D.I.VALOR**

## Plus d'informations ?

- → Site internet A.D.I.VALOR: Consultez le "questions-réponses" sur notre site internet www.adivalor.fr
- → Contactez A.D.I.VALOR :

#### Vos contacts sur le terrain



#### Vos contacts logistiques

